

# Accompagnement à l'insertion

Les Equipes d'insertion du Conseil départemental accompagnent les bénéficiaires du RSA.

## Le rôle d'accompagnement des Équipes d'insertion

A l'entrée dans le dispositif du RSA, les publics soumis aux droits et obligations sont orientés vers Pôle emploi ou vers le Service social du Département du Gers.

Au sein du Conseil Départemental du Gers, un ensemble de professionnels accompagne les bénéficiaires du RSA dans la détermination et la mise en œuvre de leur projet d'insertion :

- › Les assistantes sociales de secteur
- › Les chargés d'insertion
- › Les Coordinateurs de parcours Travailleurs Non-salariés et exploitants agricoles

Ces professionnels accueillent, renseignent et suivent les publics pour faciliter leurs démarches d'insertion. Ils travaillent en lien avec un ensemble d'acteurs qui sont conventionnés dans le Programme Départemental d'Insertion (PDI).

Ils peuvent également orienter les publics vers des professionnels spécialisés :

- › La Psychologue d'insertion
- › La Conseillère en socio-esthétique

### Voir aussi



Revenu de  
Solidarité  
Active - RSA

DÉPARTEMENT  
DU GERS



Conseil Départemental du Gers

✉ Nous contacter

81 route de Pessan  
BP 20569

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser